



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT



Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali

UN OUTIL POUR
RENFORCER LA
GOUVERNANCE
FONCIÈRE LOCALE

Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali

Ce guide en image est le fruit d'un travail de contextualisation du guide technique intitulé «Améliorer la gouvernance des terres pastorales» mené par les deux partenaires Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) et le Centre sahélien de prestations, d'études, d'écodéveloppement et de démocratie appliquée (CSPEDDA) ainsi que leurs partenaires selon un processus participatif.

Ce travail de contextualisation a été fait en prélude des rencontres au Mali entre février et mai 2021, relatives aux Directives Volontaires (DV) pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts. Celles-ci se basent plus particulièrement sur le guide technique «Améliorer la gouvernance des terres pastorales», en vue de garantir la sécurité alimentaire nationale. Elles furent aussi l'occasion d'analyser la gouvernance locale des terres pastorales à l'aide de ces instruments internationaux.



Qu'est-ce que le Guide technique pour améliorer la gouvernance des terres pastorales?

Ce guide présente des arguments, fournit des orientations et des domaines d'actions pratiques pour sécuriser et améliorer la gouvernance des régimes fonciers pastoraux. Il s'inspire des DV qui ont été approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en 2012 et sont depuis mises en œuvre dans plus de 50 pays, dont le Mali.

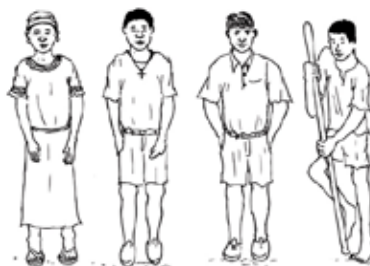
* Cette publication a été réalisée grâce à l'appui technique de la FAO.

Les principes de mise en oeuvre de la gouvernance des régimes fonciers selon les Directives Volontaires



1

Respect de
la dignité
humaine



2

Non
discrimination



3 et 4

Équité justice
et égalité
des sexes



5

Approche
holistique et
durable



6

Consultation
et participation



7

État
de droit



8

Transparence



9

Responsabilité



10

Amélioration
continue

Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali

Principaux problèmes de gouvernance des ressources pastorales

Au Mali, le contexte de dualisme juridique des textes, à cheval entre régime étatique et coutumier, pose un véritable problème de gouvernance des terres. De plus, différents modes d'accès aux ressources existent, ce qui ajoute à la complexité des questions foncières: l'accès intra lignager, le don, le prêt, la location, le métayage, et la vente, qui devient de plus en plus une pratique face à la situation de dualisme juridique décrite ci-dessus. La question de fond est de savoir comment concilier ces deux régimes.



Réunion des
représentants de
droit étatique



Réunion des
représentants de
droit coutumier

1 . Mise en culture de couloir de passage

Mise en culture des espaces pastoraux

L'obstruction des pistes de passage d'animaux par les agriculteurs constitue un obstacle majeur à l'accès aux pâturages dans certaines localités du Mali, notamment dans la région où les pistes pastorales ont été identifiées et balisées à travers un processus multi-acteurs. Malheureusement, de nos jours, ces pistes sont obstruées à 80 pourcent.

1. Mise en culture de couloirs de passage



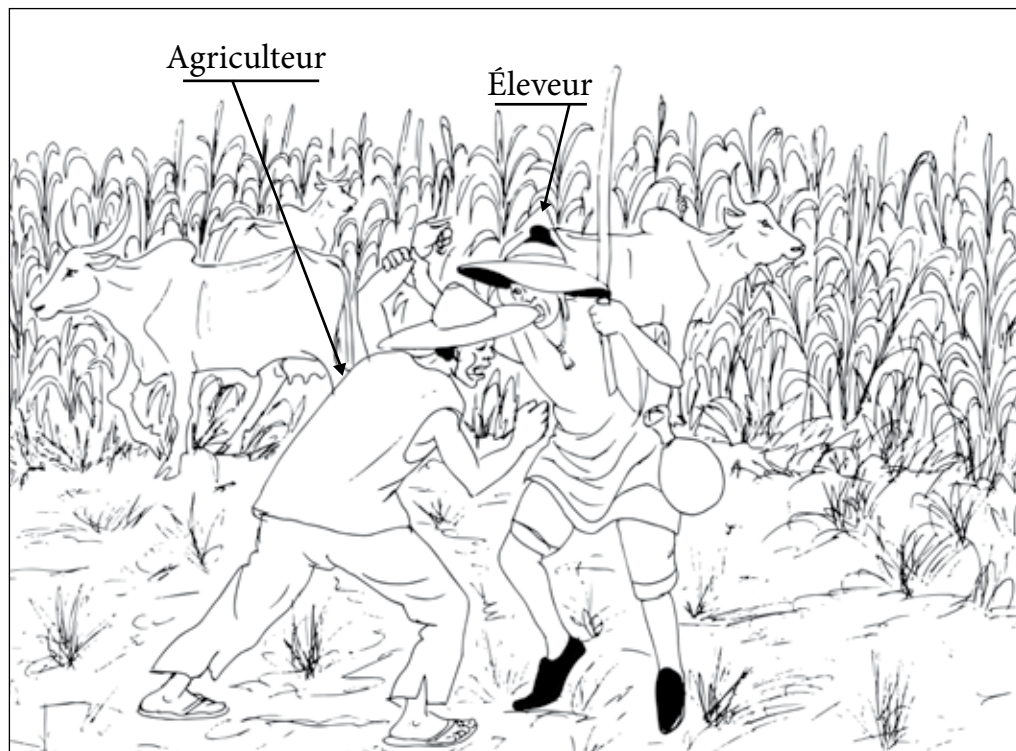
2. Mise en culture des aires de pâturage



Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali

Conflits entre les agriculteurs et les éleveurs

Les conflits autour des ressources naturelles sont les conséquences des problématiques mentionnées précédemment. Au Mali, ces conflits menacent la paix sociale et la cohésion entre les communautés, notamment agriculteurs et éleveurs.



Le conflit commence toujours entre deux personnes, par exemple l'agriculteur et l'éleveur.

Le conflit peut s'élargir à d'autres membres de la communauté s'il n'est pas maîtrisé.



Contexte institutionnel

Les questions de discrimination, le non-respect des droits des éleveurs et la faible représentation des éleveurs dans les institutions et dans les processus de prise de décision (Commissions Foncières, plans de développement communaux, réunions locales chez le chef de canton, réunion du conseil de village, vestibule du chef de village...) constituent encore des réalités, malgré les efforts constants d'amélioration du contexte institutionnel au Mali.



Conseil de village sans la présence des éleveurs



Conseil communal sans la présence des éleveurs



Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali

Des solutions pour la résolution et prévention des conflits

Le Guide technique intitulé «Améliorer la gouvernance des terres pastorales s'inspire des directives volontaires. Il présente des arguments, fournit des orientations et des domaines d'actions pour sécuriser les régimes pastoraux et améliorer la gouvernance des terres pastorales.



Domaines d'actions:

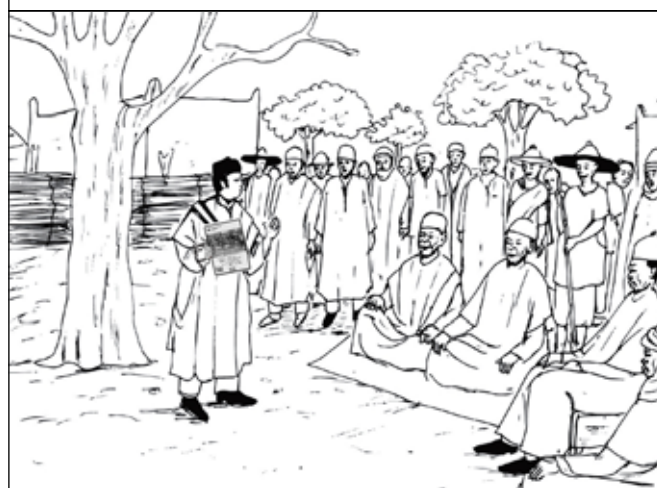
1

Amélioration du processus de prise de décision dans la gouvernance des ressources pastorales.

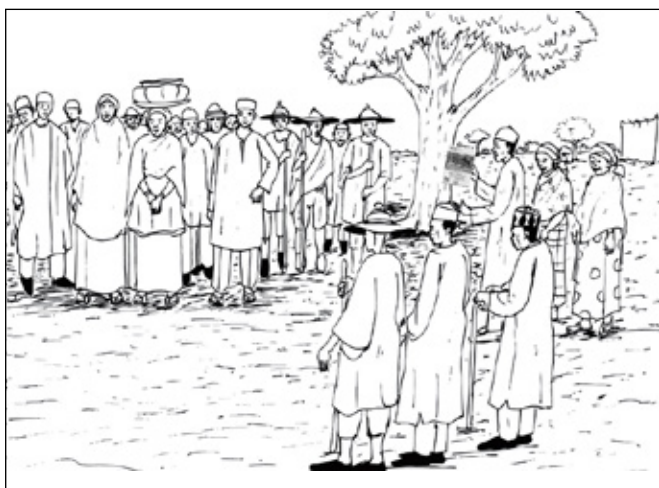
Comme il est souligné dans les enjeux de la gouvernance pastorale au Mali, l'implication des acteurs dans les instances de prise de décision reste un défi à relever. Pour arriver à cette pleine implication des acteurs, les Directives Volontaires définissent un certain nombre d'étapes:

La définition d'un cadre normatif:

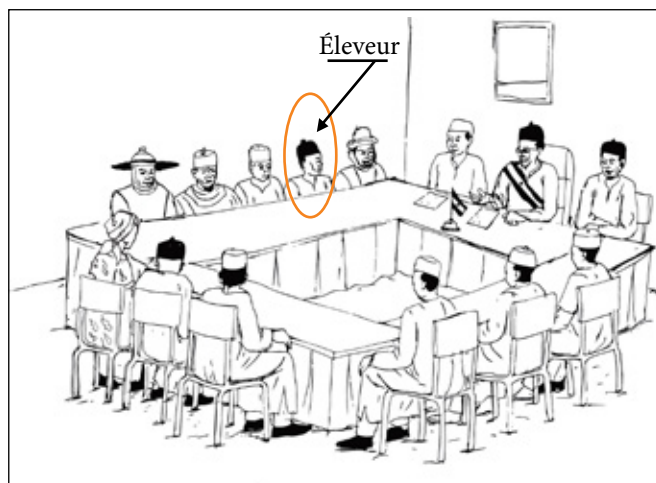
Ce cadre normatif permet aux acteurs d'évaluer si une situation est conforme ou pas, selon les principes qu'il établit. Il peut s'agir d'une législation internationale, ou nationale, ou mêmes des principes des Directives Volontaires.



Une représentation effective



Conseil de village avec le représentant des éleveurs

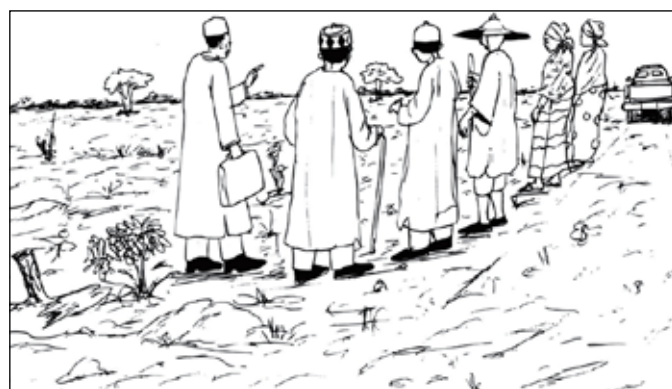


Conseil communal avec la présence des éleveurs

Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali

2

Assurer une participation ouverte, équitable et transparente dans les consultations et négociations.



L'objectif de ce domaine d'action est d'assurer une participation ouverte à tous dans le cadre du pastoralisme, par exemple dans un processus de délimitation de couloirs de passage .

Au Mali, la délimitation des couloirs de passage suit les étapes suivantes:

Étape 1

Formulation de la demande de la collectivité (à adresser à un partenaire d'appui).

Étape 2

Analyse de la demande et prise de décision, formalisation de l'engagement à travers un partenariat.

Étape 3

Information et sensibilisation des acteurs.

Étape 4

Tenue des concertations communales - et intercommunales - définition de l'itinéraire de la piste.

Étape 5

Restitution des résultats.

Étape 6

Délimitation de l'itinéraire.

Étape 7

Recrutement d'un bureau pour le
géo-référencement.

**Étape 8**

Recrutement d'une entreprise pour les travaux
de balisage/matérialisation de la piste.

**Étape 9**

Réception des travaux par la collectivité.

**Étape 10**

Information et sensibilisation des éleveurs à
l'utilisation de la piste.

Étape 11

Surveillance et entretien de la piste (mise en
place des comités de surveillance).

Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali

3 Éviter et gérer les conflits.

1. Redonner leur rôle aux institutions coutumières



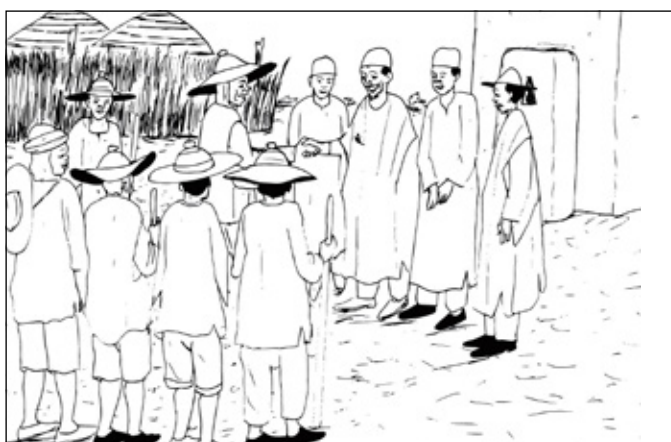
Réconciliation entre un éleveur et un agriculteur en présence du chef du village et de ses proches collaborateurs

2. Renforcer la cohésion sociale et les bonnes relations sociales

Pour renforcer la cohésion sociale, les Directives Volontaires pour une bonne gouvernance des ressources pastorales proposent de promouvoir la communication, le dialogue et d'autres interactions afin de contribuer à consolider les liens de coexistence entre les communautés.



Amélioration de la participation de tous les acteurs concernés.



Réunion d'échange entre éleveurs et agriculteurs.

3. Renforcer la gestion et la durabilité de l'environnement

Développer
les actions de
restauration du sol.



Encourager
les actions de
conservation
du sol.

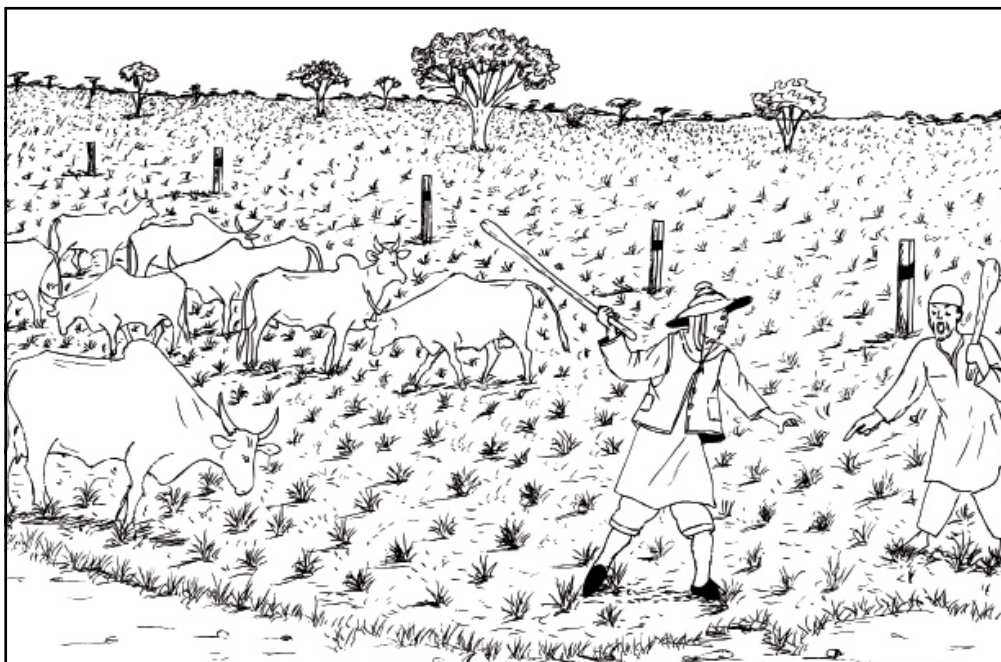


Promouvoir
l'utilisation
rationnelle des
ressources.



Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali

Cas d'étude



La zone fait partie d'un écosystème pastoral qui se dégrade suite au changement climatique, ce qui implique souvent des conflits, notamment à l'arrivée des transhumants qui ne respectent pas le calendrier pastoral officiel, et n'attendent pas la libération des champs par les cultivateurs.

Boulel est un hameau d'éleveurs Peulhs venus de Kersignané près de Kayes. Le terroir s'étend au nord de Sirimoulou, vers le terroir de Dakhalé, à l'ouest par celui de Hama (Ama) et à l'est par le versant du plateau de Bérédji. La zone servait de campement hivernal pour les éleveurs avant que ces derniers ne s'installent définitivement aux environs des années 1950 à la faveur d'autorisations des propriétaires terriens de Sirimoulou qui étaient leurs logeurs.



Des couloirs de passage ont été balisés, des pare-feux réalisés. Les périmètres pastoraux sont gérés par les communautés, de même que les points d'eau grâce aux différentes conventions locales. La création de ces infrastructures a permis de prévenir les conflits entre les différents usagers du milieu pastoral dans ces communes.

Dans le cadre du projet «Convention Sahel», des activités ont été menées pour anticiper ce type de conflits entre les différents usagers des ressources naturelles, et particulièrement entre éleveurs et agriculteurs dans le milieu pastoral, en créant des périmètres pastoraux dans trois communes, avec l'implication d'une plateforme multi-acteurs. Cela a permis la signature de plusieurs conventions locales de gestion des ressources pastorales, suivant les Directives Volontaires.

Ressources d'information sur les cadres internationaux, régionaux et nationaux relatifs au foncier

Les publications suivantes peuvent être utiles et consultées pour plus d'information

Références nationales

Convention pour la réduction de la vulnérabilité des communautés pastorales et agropastorales à la pauvreté extrême et aux crises au Mali, en Mauritanie et au Niger (Convention 14-C01-694).

Décret 00333 du 4 avril 2018 portant sur la création, composition et fonctionnement des commissions foncières villageoises ou de fractions.

Décret 00334 portant sur la création, composition et fonctionnement de l'Observatoire National du Foncier Agricole (ONAFSA).

Note sur le processus de création de l'Association Intercommunale des Pasteurs et Agropasteurs de Guidimakan, 2018.

La loi d'Orientation Agricole (LOA), 2006.

La Loi portant sur le Foncier Agricole (LFA) au Mali, 2017.

La Politique Foncière Agricole (PFA) du Mali, 2014.

La Politique de Développement Agricole (PDA), 2013.

Références régionales

Accord révisé du 26 janvier 2005 sur la Transhumance entre la République du Mali et la République islamique de Mauritanie, Bamako.

Décision A/DEC/5/10/98 du 31 octobre 1998 relative à la réglementation de la transhumance entre les États membres de la CEDEAO. Disponible à l'adresse suivante:

<http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/eco147525.pdf>

Références internationales

FAO, 2017. *Guide technique pour la gouvernance des régimes fonciers 6, Améliorer la gouvernance des terres pastorales*, Italie: Rome. Également disponible à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/3/I5771FR/i5771fr.pdf>

FAO, 2012. *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, Italie: Rome.

Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i2801f/i2801f.pdf>



GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali

UN OUTIL POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE FONCIÈRE LOCALE

Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP)

Kalaban coura ext. sud, Rue 325, Porte 69
B.P.E 2169, Bamako, Mali
E-mail: cnopmali@yahoo.fr

Centre sahélien de prestations, d'études, d'écodéveloppement et de démocratie appliquée (CSPEEDA)

Quartier Météo, Nara, Mali
E-mail: cspceda@afribone.net.ml

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

www.fao.org/tenure/fr
E-mail: VG-Tenure@fao.org



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/)